

le soir de l'exposé budgétaire m'a fort déappointé. Ce soir-là, le chef du parti libéral ne trouvait pas grand-chose à redire au budget, sauf qu'il arrivait bien des années en retard. Les Canadiens ont sans doute remarqué que le chef de l'opposition n'a encore rien proposé pour remplacer les politiques financières du gouvernement. Parler de politiques financières, c'est peut-être aller trop loin, parce qu'à mon avis, les décisions du gouvernement en matière de finance sont très contradictoires et pourraient se ramasser dans un chapitre intitulé «John contre Don».

L'automne dernier des articles de journaux fort intéressants affirmaient que John était sur le point de mettre Don à la porte et de le muter à un autre champ d'action. Il paraît cependant que les rues Saint-Jacques et Bay ont su faire entendre les bonnes instances et Don s'est arrangé pour garder son poste. J'ai été content...

L'hon. M. Fleming: Croyez-vous vraiment toutes ces fadaïses?

M. Regier: J'ai été content de la tournure des événements, monsieur le président, car même si je désapprouve les attitudes fondamentalement torys et réactionnaires de notre ministre des Finances, je n'ose même pas penser à la situation où serait maintenant notre pays si le premier ministre actuel avait réussi à faire valoir ses idées folichonnes en matière d'économie et de finance dans les conseils du gouvernement. J'aime encore mieux vivre sous le régime financier, en espérant qu'il ne durera pas trop d'années, inspiré des rues Bay et St-Jacques, que représente le ministre des Finances actuel, plutôt que de voir régner dans le pays l'ignorance et l'irresponsabilité en matières financière et économique du premier ministre qui semble tout disposé à accroître de 100 millions de dollars le déficit, dans l'intérêt de quatre circonscriptions et de 100,000 personnes seulement; qui est tout disposé à oublier ses responsabilités pour dépenser 15 millions de dollars au départ pour deux circonscriptions; qui est tout disposé à faire abolir, sans plus de sérieux dans la tête, le péage de quelques ponts pour gagner aux torys d'autres circonscriptions.

Devant un tel manque de sérieux, je préfère encore la traditionnelle gestion financière tory, mais je ne tiendrais pas à vivre sous ce régime pendant bien des années.

Le gouvernement est responsable du bien-être économique du peuple canadien. On considère toujours les États-Unis d'Amérique comme le foyer de la prétendue libre entreprise, le foyer du capitalisme. Je pensais que le gouvernement canadien aurait été au moins aussi hardi que le président des États-Unis

[M. Regier.]

qui a si bien réussi, tout récemment, à imposer sa volonté aux aciéries. Aux États-Unis, monsieur le président, une aciérie veut dire de l'acier. Au Canada, nous avons beaucoup trop d'entreprises qui voudraient utiliser des procédés malhonnêtes et le présent gouvernement, comme celui que nous avons auparavant, semble tout disposé à permettre que ces procédés fleurissent à l'envie. (*Calambour intraduisible sur les mots steel (acier) et steal (voler)*).

A cet égard, j'aimerais citer un passage d'un rapport produit par la fédération du travail de la Colombie-Britannique, et qui est intitulé «Coalition contre le consommateur: La différence entre le bien et le mal». Il s'agit d'un rapport sur l'enquête qu'a menée le sénateur Estes Kefauver, président du sous-comité sénatorial des États-Unis chargé d'enquêter sur le tripotage des prix dans les industries de l'acier et des médicaments:

Le tableau suivant, indiquant les bénéfices réalisés par l'industrie de l'acier en ces dernières années, est très révélateur.

Revenu net (après déduction d'impôt) par tonne de produits d'acier expédiés: 1952, \$6.80; 1953, \$8.85; 1954, \$9.15; 1955, \$14.51; 1956, \$14.56; 1957, \$17.91.

Les États-Unis au moins sont dirigés par un président qui a pu mettre une halte à l'exploitation continue tant de l'ouvrier que du consommateur. Notre gouvernement est loin de prendre de telles décisions et d'agir au moins aussi bien. Nous nous souvenons tous d'avoir lu dans les journaux, il y a quelques mois, que d'importants industriels, dans tous les domaines, avaient été mis en prison. Je tiens à vous rappeler, monsieur le président, que notre premier ministre, du temps où il siégeait dans l'opposition, avait l'habitude de réclamer qu'on apporte à la loi sur les enquêtes relatives aux coalitions des modifications exigeant que les dirigeants des sociétés qui avaient été déclarés coupables d'avoir violé l'esprit de ladite loi soient condamnés à une peine de prison, qui serait obligatoire et non facultative.

Nous avons tous été heureux de lire, l'automne dernier, que des dirigeants de la *General Electric Company* et d'autres avaient été emprisonnés, aux États-Unis, parce qu'ils avaient été déclarés coupables d'avoir fixé les prix. Et pourtant que se passe-t-il au Canada? Je vais à nouveau donner lecture d'un passage de la publication produite par la Fédération du travail de la Colombie-Britannique, à la page 7:

Au cours des dernières années, plus de 150 sociétés, au Canada, ont été punies d'amendes, aux termes de la loi sur les coalitions, pour avoir pratiqué la fixation des prix.